

LE CONGO D'AUJOURD'HUI

MONSIEUR NTITE MUKENDI

Ancien ministre du Gouvernement Central Congolais.

Conférence donnée à la tribune du Cercle du Libre Examen
le 21 janvier 1970.

Mesdames, Messieurs,

En commençant cet exposé, je tiens à saluer la présence des représentants de l'Ambassade de notre pays, la République Démocratique du Congo, présence qui montre un intérêt fort louable pour les graves problèmes qui hypothèquent le proche avenir de notre beau pays.

Je tiens en même temps à remercier de tout cœur le Cercle du Libre Examen ainsi que les organisateurs de cette semaine congolaise pour avoir songé à ouvrir un débat sur un sujet dont l'importance n'est pas à démontrer, un débat que l'on s'efforce, spécialement dans mon pays, à rendre si pas inconcevable du moins totalement impossible, un débat que certains de mes compatriotes, pourtant théoriquement capables de le soutenir, tentent désespérément d'esquiver pour ne point devoir considérer la réalité dans sa nudité.

C'est ainsi que l'année passée (1969), à mes risques et périls, j'ai proposé une discussion sur ce même sujet, une discussion dont j'avais pourtant soigneusement délimité le champ dans un essai intitulé *ENTERRONS LES ZOMBIES*. A mon grand regret, je dus constater une pénible dérobade parmi ceux qui se disent « intellectuels congolais » : la majorité se déclarait « non autorisée » (!!) à discuter de la situation au Congo tandis que d'autres prétendaient ne pouvoir parler à un incivique, discuter avec un intellectuel qui ose se poser des questions.

Il y a là un refus manifeste de dialogue, refus que je déplore sincèrement parce que c'est suite à un tel refus de dialogue, lors de la fermeture du parlement en 1963, qu'une fraction importante de notre population crut bien faire, pour faire valoir son point de vue, de se lancer dans cette sanglante aventure que fut la rébellion.

Je tiens aussi à remercier le Cercle du Libre Examen pour avoir ouvert ce débat en cette année 1970 qui marque aussi le dixième anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance. Aucun moment n'a jamais été aussi propice à l'établissement d'un bilan et la formulation d'hypothèses concernant ce que sera le proche futur. Car il ne suffit pas de vivre, même intensément, certaines expériences pour prétendre en avoir profité comme il se doit, il faut, à notre avis, une réflexion aussi profonde que possible sur ces événements vécus, une sorte d'autocritique permettant de mieux se connaître, mieux connaître sa situation et aussi mieux préparer l'avenir. Ce recul indispensable, nous congolais, souvent nous ne le prenons pas à l'égard des événements. Aussi, sommes-nous contraints d'improviser continuellement devant une avalanche de faits sur lesquels nous n'avons aucune emprise, contraints de refaire continuellement les mêmes expériences, les mêmes bêtises, perpétuant ainsi une situation de misère, de dégradation morale et de haine tribales que tous nous réprouvons, contraints enfin à évoluer suivant une trajectoire qui n'est rien d'autre qu'un cercle fermé : nous tournons en rond, nous piétinons et même nous régressons continuellement.

Enfin, je tiens à remercier les organisateurs de cette semaine congolaise pour m'avoir honoré d'une invitation à prendre la parole à ce fameux Cercle du Libre Examen qui, voici dix ans, accueillit les plus hautes figures de l'Histoire congolaise contemporaine, tels Patrice Emery Lumumba et feu le Président Kasa-Vubu.

LA LIBERTE D'EXPRESSION.

Mesdames, Messieurs,

Depuis ce jour de 1960 qui vit Patrice Emery parler à cette tribune, bien des choses ont changé dans notre pays. Il y a eu l'indépendance, il y a eu une succession, souvent heurtée, de régnants qui ont fait évoluer la situation jusqu'au point où elle se trouve présentement.

Pour un intellectuel congolais, un intellectuel qui n'accepte pas d'abdiquer sa qualité d'intellectuel, sa qualité d'être pensant, d'homme dont l'esprit ne se satisfait ni des apparences ni des futilités, d'homme à la quête perpétuelle de la justice et de ces valeurs qui font que l'homme est l'homme et non une bête, pour un tel intellectuel, qui se veut en outre au service de son peuple, la situation actuelle marque une régression dramatique, spécialement en ce qui concerne la liberté d'expression, la faculté de confronter au jugement d'autres intellectuels ses constatations, son expérience et le fruit de ses méditations, en toute liberté, donc sans que cela comporte des risques démesurés pour sa sécurité.

Dans les pays de vieille démocratie, cette faculté de s'exprimer librement, à ce que je vois depuis mon départ en exil, semble exister pour les nationaux, au point que l'esprit peut sans contraintes faire montre de sa vitalité, féconder les connaissances et les techniques et rendre possible l'éclosion d'un haut niveau de civilisation et de prospérité.

Dans mon pays par contre, aussi loin que puisse remonter ma mémoire, une telle liberté d'expression n'a jamais été ni tolérée ni simplement supposée concevable, tant les intérêts des divers régnants qui y ont assumé le pouvoir se sont acharnés à trouver dans la vie de l'esprit, dans son expression, leur plus redoutable ennemi.

En certain temps, ce fut le pouvoir colonial qui se crut menacé par toute démarche de l'esprit qui ne fut point inspirée par lui, menacé par toute quête philosophique du pourquoi des choses et toute formulation d'une pensée non conforme aux thèses officielles.

Lorsqu'en 1960, le Congo Belge devint la République du Congo, au pouvoir colonial succéda ce que nous dénommons le pouvoir évolué. Malheureusement, cette succession ne fut pas seulement une succession dans le temps, loin de là, ce fut un héritage global de tout ce qui faisait le pouvoir colonial, une reprise totale des principales caractéristiques du pouvoir colonial, notamment son aversion contre toute manifestation d'une pensée qui n'émanerait point du pouvoir, ou qui ne serait point exclusivement orientée vers la consolidation de l'autorité du régnant, ou enfin, aversion contre toute pensée qui n'accepterait point de se prostituer pour tout justifier, même l'injustifiable.

Signalons à ce propos que la radicalisation du pouvoir évolué que nous vivons actuellement n'a fait qu'empirer la situation, rendant toute expression d'une opinion indépendante absolument impossible, tant et si bien que penser, pour beaucoup de Congolais, n'est plus concevable

qu'en tant que synonyme d'une approbation aussi bruyante que peu réfléchie des « décisions dites salutaires » du régime, à moins de se réduire à une méditation silencieuse...

Et c'est là que gît le vrai drame de notre pays, drame qui nourrit son instabilité politique, drame coupant le pouvoir de ses sources naturelles : le peuple et ses classes conscientes.

Ce drame, les intellectuels conscients le résolvent soit par un exil plus ou moins camouflé en affectation dans une ambassade ou en prise de fonction dans des organismes internationaux ; soit par une noyade dans les plaisirs de Kinshasa, noyade-suicide dont il ne résulte qu'une sorte d'abrutissement faisant perdre toutes les connaissances acquises sur les bancs de l'école, noyade enfin conduisant à l'aigrissement et au nihilisme, au défaitisme et à la prostitution intellectuelle ; soit enfin, par une volonté farouche d'irruption brutale sur la scène politique dans l'espoir de créer des conditions moins contraignantes pour l'esprit.

En effet, après de nombreuses années d'effort sur les bancs des écoles pour acquérir l'esprit critique, la capacité d'analyser et de comprendre les aspirations les plus profondes de notre peuple ainsi que l'aptitude à servir fidèlement ses intérêts, nous sommes contraints, nous intellectuels congolais, de nous apercevoir que suite aux « circonstances » nous devons continuellement réprimer toute tentative de pensée propre et combattre toute réflexion saine et objective sur le monde dans lequel nous sommes appelés à vivre, pour cautionner par notre **silence** des actes que nous désapprouvons de tout notre être. Il s'ensuit ainsi un violent sentiment de frustration et une prise aiguë de conscience de la redoutable et unique réalité qu'est le fait de nous sentir étrangers partout dans le monde, même dans notre propre pays, faute d'une participation réelle à la vie et à la gestion de notre pays.

Pour le peuple, le drame est encore plus grave, sa faculté de compréhension des « circonstances » étant fort réduite et le peuple n'étant invité qu'à penser comme le régnant ou à ne pas penser du tout. Aussi existe-t-il un réel malaise dans le peuple, un sentiment de haine contenue qui explique en partie son comportement, ses éclats de violence, sa propension à participer à tout mouvement opposé au pouvoir et le peu de crédit que tous les pouvoirs évolués, en ce compris le pouvoir actuel, trouvent auprès de lui : toutes les thèses officielles sont considérées comme de la « politique », des déclarations en l'air visant à tromper le public, alors que tout ce qui n'est pas officiel devient automatiquement crédible et conditionne le comportement et les réactions. Une certaine hypocrisie s'installe alors dans les relations pouvoir-peuple : le souci de sécurité conduit celui-ci à prodiguer fleurs et applaudissements au régnant alors qu'en réalité le peuple attend les premiers signes de faiblesse pour lyncher son tyran.

C'est là la réalité brute, celle qui perpétue l'instabilité foncière des pouvoirs évolués, celle qui rend inconcevable une coopération durable du pouvoir évolué avec les intellectuels congolais non prostitués, celle qui rend impossible

l'évaluation correcte par le pouvoir de la vraie pensée populaire, de ses aspirations et de la nature des réactions qu'il présentera dans le proche futur ainsi que le contrôle effectif de l'opinion publique.

Dans ce monde hautement technicisé, monde où la survie des peuples est fonction de leur aptitude à assimiler sciences et techniques c'est-à-dire à penser rigoureusement, dans ce monde où le fossé entre prospérité et misère coïncide avec le fossé technologique, il nous semble que l'avenir des peuples, leur salut, réside avant tout dans leur capacité à libérer l'esprit, dans la fécondité de leur pensée et dans son épanouissement. Aussi toute restriction à la vie de l'esprit, quelle que soit sa nature, est ainsi donc pour nous un crime réel contre le peuple et son avenir, car tendant à lui apprendre à devenir et à rester un peuple d'esclaves, un peuple sans pensée propre et par voie de conséquence, inapte à survivre dans le monde moderne. Aussi comprenez-vous, Mesdames et Messieurs, notre profonde gratitude pour cette invitation et les espoirs que nous, intellectuels congolais, osons fonder sur l'intelligentsia des vieilles démocraties dans notre lutte pour la survie de l'homme défini comme étant « l'animal pensant ».

CURRICULUM VITAE.

Au cours de la décennie qui vient de se clôturer, le Congo a traversé une sorte de crise d'épilepsie gigantesque, crise d'une rare violence qui, par les excès de toute sorte qui l'ont accompagnée, a donné lieu à plus d'un excellent livre, écrit, par surcroît par des personnes de grande qualité. Il serait donc mal venu pour moi de tenter ici d'ajouter un livre de plus à l'impressionnante série qui existe ou même de me lancer dans une description des faits comme l'ont fait les journaux, les revues et certains livres. Je me contenterai, et je crois que c'est le mieux à faire, de survoler les événements, d'en extraire l'essence et de les coordonner dans une analyse politique cohérente reflétant les multiples réflexions qu'ils ont inspirés à un intellectuel-témoin.

En effet, pendant les dix années qui viennent de s'écouler, j'ai par les différentes fonctions qui furent miennes ou simplement à cause de certaines circonstances particulières de ma vie, été à même de connaître certains faits dans leur réalité, j'ai été à même de prendre contact avec certains témoins oculaires et parfois de recouper les témoignages.

Car de 1960 à ce jour, j'ai été dans le Katanga sécessionniste avec le gouvernement du Sud-Kasaï, j'ai été commissaire général, c'est-à-dire ministre du pseudo-gouvernement des Commissaires Généraux qu'installa le Colonel Mobutu en 1960, j'ai été fort en contact avec les milieux intellectuels congolais soit au sein de l'Ugec, soit comme assistant à l'Université Lovanium, soit au sein du Conseil d'Administration de l'Université Officielle du Congo, j'ai milité de mon mieux dans les rangs nationalistes, j'ai été enfermé pendant cent jours dans une même prison avec des rebelles et des gendarmes katangais refluant du front pendant la rébellion, j'ai été dans le Conseil d'Administration de la Gecomin et de certaines autres sociétés, enfin,

j'ai été de nombreuses années, administrateur-directeur général de la Compagnie nationale aérienne Air Congo...

Aussi l'analyse que je vous livre ici essaiera dans la mesure du possible de refléter le point de vue d'un intellectuel congolais avec comme toile de fond le fait que cet intellectuel congolais est un nationaliste congolais, qui souffre de la situation de son peuple comme si elle était sienne.

BREF RAPPEL HISTORIQUE.

Comme tout le monde le sait, l'histoire récente du Congo débute en 1885 avec la création de l'Etat Indépendant du Congo dont le grand Léopold II est le Souverain. En 1908, le Congo est cédé à la Belgique et devient la colonie du Congo Belge et c'est en 1960 qu'il accéda à l'indépendance sous le vocable de République du Congo. La période d'avant 1885 constitue la période précoloniale, celle de 1885 à 1960 est la période coloniale et celle postérieure à 1960, est la période de l'indépendance.

Devenue indépendante, la République du Congo connut successivement le gouvernement nationaliste du Premier Ministre Patrice Emery Lumumba, un gouvernement de transition nommé collège des Commissaires Généraux (1960-61), le gouvernement du Premier Ministre Cyrile Adula (1961-64), le gouvernement de l'ex-Président du Katanga sécessionniste, le Premier Ministre Moïse Tshombe (1964-65), le gouvernement du Premier Ministre Evariste Kimba (1965) et enfin le régime du régnant actuel Joseph Mobutu (1965-??).

Durant les cinq premiers gouvernements, la présidence de la République était assurée par le Président Joseph Kasa-Vubu (1960-65), qui fut destitué une première fois en 1960 par le Colonel Mobutu et qui fut définitivement renversé en 1965 par le Général Mobutu, toujours chef d'Etat-Major.

Le Premier Ministre Adula eut à combattre la sécession katangaise qu'il réduisit grâce au concours des troupes des Nations Unies, mais il fut complètement débordé par la rébellion lumumbiste qui en quelques mois occupa les deux tiers du territoire national. Aussi, en 1964, le gouvernement Adula dut céder la place à un cabinet de guerre dirigé par l'ancien chef de la sécession katangaise devenu alors Premier Ministre du gouvernement central. Celui-ci, Moïse Tshombe, réduisit la rébellion grâce à ses gendarmes katangais et à ses troupes de mercenaires blancs, rhodésiens et sud-africains. Toutefois, le coup mortel pour la rébellion fut porté par les troupes belges parachutées sur Kisangani, alors capitale de la rébellion, par des avions américains.

En 1965, Moïse Tshombe organisa des élections générales en vue d'élargir la base de son pouvoir, malheureusement pour lui, bien qu'ayant obtenu 99,99 % des voix, le Président de la République mit fin à ses fonctions et il dut s'exiler. Et c'est le Premier Ministre Kimba qui lui succéda. Il commit l'imprudence d'afficher trop clairement sa volonté d'asseoir la République non plus sur des personnes mais sur des institutions ; ce qui impliquait entre autres, un retour à la légalité républicaine et à la démocratie

parlementaire ainsi que la liquidation des causes réelles de la rébellion par l'organisation de la participation de toutes les forces vives de la nation à la vie politique du Congo. C'était là vouloir effacer toutes les conséquences de la rébellion, rendre effective la réconciliation nationale et assainir le climat politique, car la rébellion débute le jour où, voulant empêcher les lumumbistes de faire valoir leur point de vue, le Président de la République de cette époque décida en 1963, de fermer le Parlement, seule tribune légale et forçait les lumumbistes à recourir à une épreuve de force sur champ de bataille.

Bientôt, joignant l'acte à la parole, le gouvernement Kimba prit contact avec toutes les forces politiques du pays, sans omettre ni les tshombistes ni les nationalistes. Et c'est alors qu'intervint le groupe de Binza. Terriblement effrayé par cette démocratisation du régime évolué que tentait le Premier Ministre Kimba, effrayé aussi par ce retour à la légalité républicaine (respect réel de la constitution) et à la démocratie parlementaire, le groupe de Binza prit alors l'initiative d'un coup d'Etat, renversant et le Président de la République et le gouvernement en place. Et comme en 1960, les auteurs du coup d'Etat parachevèrent leur acte en assassinant, cette fois sans intermédiaire, le Premier Ministre et trois de ses principaux ministres (N. B. en 1960, ayant renversé le Premier Ministre Lumumba, le groupe de Binza avait jugé prudent de le faire assassiner au Katanga). Toutefois, pour les raisons que nous invoquerons ci-après, ce coup d'Etat fut présenté comme étant l'œuvre du haut commandement militaire, mais la suite démontre rapidement qu'il n'en était rien. Et c'est alors que s'instaura le régime du régnant actuel.

LE POUVOIR ACTUEL EST UN POUVOIR EVOLUÉ RADICALISÉ.

Lorsqu'un observateur patient on considère tous les gouvernements et les régimes qui ont assumé le pouvoir au Congo depuis l'accession du pays à l'indépendance, on ne peut s'empêcher de leur découvrir un indéniable lien de parenté ainsi que des caractéristiques communes qui permettent d'affirmer qu'en réalité, malgré des différences notables de présentation, tous ces pouvoirs sont un même et seul type de pouvoir : le pouvoir évolué.

En effet, lorsque nous parlons des pouvoirs et gouvernements qui ont régné sur notre pays de 1885 à 1960, nous parlons bien du « pouvoir colonial » comme s'il s'agissait d'un seul régime. Cela ne veut pas dire que pour nous le style de Stanley, la manière dont Stanley exerçait le pouvoir, soit en tous points identique au style d'un Rijkmans, d'un Pétillon ou d'un Cornelis. Des différences de style ne sont pas niées, elles existent et même peuvent dans des domaines bien précis, être énormes. Mais n'empêche que nous ayons malgré tout affaire à un même et unique type de pouvoir : le pouvoir colonial.

Parce que tous ces pouvoirs, de Stanley à Cornelis, ont été basés sur la même classe sociale (le colonial), employé les mêmes hommes, tendu à réaliser le même idéal, poursuivi, mutatis mutandis, les mêmes objectifs et finalités, appliqué les mêmes méthodes de gestion et les mêmes

principes, suscité les mêmes sortes de relations peuple-pouvoir, et enfin, tous ces pouvoirs ont présenté les mêmes caractéristiques et les mêmes carences. C'est donc là fondamentalement le même type de pouvoir, ce qui nous permet de les classer sous le même vocable de pouvoir colonial.

De même, hormis les gouvernements Lumumba et Kimba qui n'eurent pas le temps de s'exprimer suffisamment que pour être convenablement jugés, tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1960 ont été basés sur la même classe sociale, celle des évolués et des « profiteurs du régime », ils ont utilisé les mêmes hommes (que l'on connaît), tendu à réaliser le même idéal, l'idéal évolué, poursuivi, mutatis mutandis, les mêmes objectifs et finalités, l'établissement d'un pouvoir personnel absolu, appliqués les mêmes méthodes de gestion et les mêmes principes, suscité les mêmes sortes de relations peuple-pouvoir, et enfin, tous ces pouvoirs ont présenté les mêmes caractéristiques et les mêmes carences. Il s'agit donc fondamentalement d'une même et unique chose, d'un même et unique type de pouvoir : le pouvoir évolué.

Sous Adula et Tshombe, à cause des circonstances du moment, sécessions, rébellions et troubles, les tendances au pouvoir personnel avec ses falsifications de la démocratie, son arbitraire et ses illusions, ont été relativement contenues mais malgré tout perceptibles. Sous le régnant actuel, le pouvoir personnel, la dictature sans frein, est devenu la finalité unique du pouvoir : tout est conditionné par le maintien de cette dictature. Qu'il s'agisse de l'organisation politique et administrative du pays, des nominations dans la fonction publique ou dans les organismes économiques, de la politique sociale tribaliste, de la politique des quota des bourses et de l'accession aux études supérieures, de la politique des salaires, de l'inféodation des syndicats au régime, de la comédie-bouffe qu'est le M.P.R., de la sécurité personnelle de chaque citoyen et même des engagements pris avec les pays étrangers, tout, absolument tout, est conditionné par la consolidation du pouvoir personnel du régnant actuel.

En outre, en ce qui concerne les méthodes de gestion, les pouvoirs d'Adula et de Tshombe ont tendu à se comporter grossièrement en néo-pouvoirs coloniaux, croyant en la vertu de coercition (la sacrée chicotte et la répression armée) et en la nécessité d'un pouvoir sans contrôle populaire réel. Sous le régime actuel cette tendance a été radicalisée : la coercition est devenu l'assassinat en public et le pouvoir, devenu réellement sans aucun frein, en est arrivé à ne plus être à même de se démocratiser même en vue d'élargir sa base politique. C'est pourquoi nous disons que le pouvoir du régnant actuel est un pouvoir évolué radicalisé, un pouvoir évolué où tout a été poussé à l'extrême.

Cette constatation, que le pouvoir actuel n'est que le pouvoir évolué radicalisé, est à mon sens pleine d'enseignements, puisqu'elle permet et de comprendre la politique actuelle et de se figurer ce que promet d'être le proche futur, malgré l'enchevêtrement apparent des faits.

LES EVOLUÉS ET LA POLARISATION VERS L'ASSIMILATION.

Le pouvoir actuel étant un pouvoir évolué radicalisé, il nous semble de la plus haute importance de procéder à une étude des évolués et de leur idéal ; parce que classe dirigeante, elle est la seule à avoir les moyens d'une politique, c'est elle qui prend les options importantes, oriente et conditionne la vie politique nationale et enfin c'est cette classe des évolués qui, utilisant les énergies nationales, réalise son idéal et ses objectifs à travers le pouvoir.

Dans mon essai de remise en question de la politique nationale, intitulé **ENTERRENS LES ZOMBIES**, j'avais procédé largement à une description de la classe des évolués. J'avais indiqué que cette classe était née dans l'immédiat après-guerre, celle de 1940-45, comme manifestation de la volonté du congolais de s'affirmer comme homme à part entière, dans un monde colonial qui pratiquait la discrimination raciale. L'élite congolaise de l'époque, ou mieux la fraction la plus occidentalisée de la population congolaise à cette époque là, aspirait à un changement de situation ; elle n'acceptait plus les règles discriminatoires de la société coloniale, elle était désireuse d'échapper à son sort de colonisé pour accéder au statut de citoyen, d'homme au sens plein du terme, participant pleinement à la vie tant sociale qu'économique de son pays et partageant responsabilités et honneurs.

C'était là un bel idéal, le même en somme qui nous anime présentement, nous les nationalistes conscients. La seule différence, qui est d'ailleurs de taille, réside dans la concrétisation de cet idéal, dans sa transformation sous forme de buts concrets à poursuivre et de revendications à formuler, en fait, l'orientation concrète des aspirations se nourrissant de cet idéal.

En effet, se basant sur le monde dans lequel ils vivaient, les évolués n'ont pas compris que la vraie promotion sociale à laquelle ils aspiraient, transitait par une affirmation de leur personnalité, l'endossement de leur être total, avec sa culture, son passé, ses potentialités et ses défauts, et aussi, par la volonté tenace de créer un monde conforme à leur vision du monde ainsi qu'à la vision de leur propre position dans ce monde.

Les évolués avaient, comme le colonial, condamné irrémédiablement le monde pré-colonial, ses traditions, sa sagesse, son équilibre social et tout ce qui faisait que le peuple congolais était ce qu'il était. Un retour aux sources, une jonction avec ce qui vitalisait le peuple et lui permettait de survivre à travers et malgré les diverses circonstances de sa vie historique, était de ce fait totalement exclue pour eux et par voie de conséquence, une affirmation de leur personnalité totale était inconcevable.

Aussi, la promotion sociale devint-elle pour eux synonyme d'admission dans le monde colonial, admission devant s'accompagner d'une assimilation aussi totale que possible et aussi d'un rejet aussi catégorique que possible de tout ce qui pouvait rappeler le passé, en ce compris l'appartenance même au peuple congolais.

Et c'est là que gît la perversion de l'idéal évolué qui ne tarda pas à se traduire par une véritable obsession visant à transformer l'évolué en colonial peint en noir avec prise en compte de toute sa conception du monde et des rapports pouvoir-peuple, mais sans pour autant que soient reprises les qualités du colonial, son dévouement pour le système qui l'employait et la cohérence de la logique présidant à sa vie.

Aussi, il ne fut point surprenant de voir l'évolué mimer son modèle, se battre pour se faire reconnaître la qualité d'évolué, c'est-à-dire le fait d'avoir atteint le niveau de civilisation du plus arriéré des paysans d'Europe, il ne fut point surprenant de le voir faire de l'accès aux lieux publics réservés aux blancs presque une fin en soi, européaniser son nom pour faire croire à distance qu'il n'était point congolais, et pire, exiger l'immatriculation aux registres de la population non-indigène c'est-à-dire, se faire reconnaître la qualité d'étranger à part entière dans son propre pays !...

Cette polarisation des aspirations de la fraction la plus agissante de la population vers une assimilation totale dans le monde colonial, avec rejet de tout ce qui était typiquement congolais, fut l'une des hypothèques les plus graves qui pesèrent sur l'avenir de la jeune république du Congo et mieux, elle fournit la clé de la compréhension de l'évolution de sa situation politique dans les années qui précédèrent et celles qui suivirent l'indépendance du pays.

L'INDEPENDANCE : MOYEN D'AUTO-REALISATION POUR LES EVOLUES.

En effet, avant l'indépendance, la seule arme dont disposait l'évolué pour faire valoir ses revendications était d'une part le miteux journal « La Voix du Congolais », et d'autre part, les multiples incidents tragi-comiques que l'évolué provoquait chaque fois qu'une opposition à ses aspirations se manifestait. Et, franchement parlant, non seulement ce n'était pas là une arme toujours efficace, mais en plus ce n'était point fort commode pour celui qui la maniait.

Aussi, lorsque vint l'indépendance, perçue comme une promesse faite à tout le peuple congolais d'obtenir « gratuitement » la promotion sociale tant désirée, les évolués n'y virent que ce qu'ils pouvaient y voir : une possibilité pour chacun d'entre eux de parvenir à sa pleine réalisation, d'enfin devenir le « colonial peint en noir » auquel il avait fini par s'identifier psychiquement.

Aussi s'efforcèrent-ils et réussirent-ils à prendre la tête du mouvement conduisant à l'indépendance, non dans le but de réaliser une quelconque aspiration nationale, mais simplement pour pouvoir se réaliser eux-mêmes. C'est d'ailleurs pourquoi, même lors de la fameuse conférence de la Table Ronde qui se tint à Bruxelles en 1960, les évolués, dans leur large majorité, n'envisagèrent sérieusement et ne réclamèrent l'indépendance immédiate qu'après que Patrice Emery Lumumba en eut fait son principal slogan ; il s'agissait pour eux de ne pas se laisser déborder par un courant revendicatif plus radical, il s'agissait, en fait, de ne pas rater un train dont la vitesse s'accroissait.

En réalité, la grande majorité de ceux qui grouillaient dans les rues et cafés de Bruxelles, ne demandait ni plus ni moins que l'assimilation au monde colonial et se serait passé de l'indépendance, comme ce fut le cas dans certains autres pays africains, si elle avait pu atteindre autrement son but. Bien sûr, une telle évolution aurait pu conduire à des graves difficultés, telle une guerre de libération, vu que dans le peuple et chez certains leaders particulièrement conscients, une radicalisation des positions s'était fait jour.

Au journal « La Voix du Congolais » se substituèrent bientôt les titres de ministre, de député et de sénateur, comme moyen pratique permettant de forcer les portes du monde blanc, on utilisa ces titres pour tout et à tout propos ; mais la déception ne tarda pas : les titres ouvraient bien certaines portes, mais pas toutes, seul l'argent se révélait être la clé universelle du monde blanc. Aussi les évolués n'hésitèrent point, il s'emparèrent de l'argent partout où il se trouvait, les caisses de l'Etat furent littéralement pillées, on s'empara des salaires des ouvriers, des subventions de l'Etat et même des biens matériels appartenant à l'Etat ou à certains particuliers.

L'Etat lui-même en devint malade, ses moyens financiers disparurent presque complètement et les mécanismes de ses institutions furent faussés : on déposait dans les différents parlements du pays des motions de censure uniquement parce qu'un ministre s'était trop enrichi et qu'il était « équitable » qu'il cède la place à d'autres !...

Lorsque les caisses de l'Etat furent complètement vides, la frénésie des évolués ne diminua pas pour autant, ils durent simplement se trouver de nouvelles sources de financement ; ils trafiquèrent donc leur influence auprès des puissances étrangères et finirent par tomber à la merci de la philanthropie internationale qui les finança en échange d'un peu de compréhension qu'on appelle aussi soumission ou fantochisation. Et ce fut la fin de tout, la mort du Congo en tant que patrie des congolais.

UN POUVOIR EVOLUE EST ESSENTIELLEMENT DIRIGE CONTRE LE PEUPLE.

L'attitude des évolués vis-à-vis de leur peuple a toujours été fort caractéristique. Au commencement, l'évolué essayait seulement de se singulariser du peuple pour mieux jouir de son assimilation au monde colonial, car cette assimilation ne pouvait garder « tout son sel » que dans la mesure où elle ne s'appliquait qu'à une minorité d'individus, sinon, elle aurait cessé de représenter une quelconque promotion sociale, elle se serait prostituée.

Avec le temps, cette attitude se radicalisa progressivement, se transformant successivement en un rejet du peuple et de ses valeurs, en une rupture avec ses sources d'inspiration et enfin, en une lutte ouverte contre le peuple que l'on crut pouvoir chosifier et manipuler à des fins personnelles. Pour ce faire, l'évolué dut d'abord dépoli-lier le peuple du peu qu'il pouvait encore posséder, lui retirer même le minimum vital, ensuite le briser en le lançant dans des opérations qui ne pouvaient déboucher que sur l'amertume et la déception, et enfin, lui apprendre

durement à se replier sur lui-même, à se complaire dans ses malheurs et à devenir un vrai peuple d'esclaves convenablement maté.

Les rapports pouvoir-peuple sont et doivent rester, pour les évolués, des rapports de maître à esclave et pour que cela soit, ils n'hésiteront pas sur les méthodes à employer, rien ne pouvant leur paraître avalissant. Et c'est cela qui explique la sauvagerie de la répression qu'ordonna en 1965 à Kisangani l'un des membres les plus influents du groupe de Binza : les exécutés furent souvent pris au hasard pour servir d'exemple et faire comprendre à tout un chacun que n'importe qui aurait pu se trouver parmi eux.

Et c'est cela qui explique la publicité donnée par le régnant actuel à certains assassinats réels commis sous son commandement, la manière peu gentleman de camoufler ces assassinats, le fait de ne pas se donner la peine de formuler une accusation qui puisse convaincre et même, cela explique le caractère volontairement odieux, je dis bien, volontairement odieux et dégoûtant conféré à ces exécutions au mépris de toute moralité.

Qu'il s'agisse de l'assassinat de personnalités importantes telles le Premier Ministre Kimba, les ministres Anany, Bamba et Mahamba ; qu'il s'agisse de leur pendaison en public selon un scénario pré-établi et annoncé bien avant la caricature de jugement ; qu'il s'agisse du piège grossier qui leur fut tendu par le gouverneur militaire de la ville de Kinshasa, agissant pour compte du régnant, ou de la rigolade de procès qui leur fut fait ; qu'il s'agisse du guet-apens tendu à Pierre Mulele, assassiné après avoir été présenté comme « frère très cher » à la télévision de Brazzaville, après avoir opéré un retour triomphal dans le bateau présidentiel et enfin assassiné quelque temps seulement après la grande réception de gala au champagne qui lui fut offerte par le gouvernement ; qu'il s'agisse de l'assassinat de Guillaume Lubaya, accusé d'avoir osé critiquer le régime, assassinat intervenu plus d'une semaine avant que le régnant ne s'avise de lui imputer la responsabilité d'un simulacre d'attentat alors qu'il était bien mort ; qu'il s'agisse de l'assassinat dans d'affreuses tortures à Lubumbashi, d'un Mulaja Marcel, pourtant en mission officielle ou de l'exécution sommaire de quelques soldats gardes-frontières coupables d'avoir osé vérifier l'identité de l'épouse d'un gouverneur qui passait la frontière ; qu'il s'agisse de l'égorgement de Tshimpola et de ses compagnons, égorgement intervenu après qu'une amnistie eut été prononcée et la parole de militaire du régnant actuel donnée en garantie de cette amnistie ; qu'il s'agisse de l'assassinat de Monga et de ses compagnons, malgré les engagements formels pris avec la Croix-Rouge Internationale ; qu'il s'agisse de la sanglante répression (de 50 à 120 morts selon les sources) dont les étudiants ont été victimes l'année dernière, du fait que les étudiants blessés ont été systématiquement achevés dans leur lit d'hôpital ou du fait que les corps des victimes furent déchiquetés et mutilés au point que le régnant lui-même eut peur de les rendre, comme le veut nos traditions les plus sacrées, aux familles ; qu'il s'agisse d'enlèvements de plus en plus nombreux de congolais, enlèvements opérés la nuit ou au petit matin, sur ordre des grands du régime, enlèvements toujours

suivis d'assassinat et de disparition de corps, enlèvements perpétrés pour les raisons les plus futiles (rivalités auprès de maîtresses) ; qu'il s'agisse de révocation de fonctionnaires, de suspension de bourses pendant les périodes d'examens, de condamnation provisoire à cinq ou dix ans de prison, d'exposition de cadavres dans certains villages pour montrer ce qu'il en coûte de vouloir faire la fraude de diamants réservée aux profiteurs du régime ; qu'il s'agisse de tous ces faits ou de l'un d'entre eux pris individuellement, il s'agit d'une même et unique volonté de mater le peuple, faire sentir à tout congolais que sa vie ne dépend que du bon vouloir du régnant, que le régnant peut la lui conserver ou la lui enlever sans pour autant devoir se forger le moindre prétexte, sans même songer à atténuer la barbarie de l'acte commis.

Voilà le vrai visage du pouvoir évolué radicalisé que nous vivons actuellement au Congo, et ce visage est, sans conteste, celui de la dictature la plus sombre et la plus barbare : une monstruosité avide de sang, qui se complaît dans les tueries, les tortures et tout ce que le monde a réprouvé dans le régime hitlérien. Aussi est-ce un drame pour nous chrétiens d'entendre qualifier de tels régimes de rempart de la civilisation chrétienne : la civilisation chrétienne serait-elle synonyme de barbarie ? Et c'est aussi un drame pour nous qui avons été formé en occident, de voir l'Occident donner sa caution morale et politique à de telles tyrannies : la démocratie occidentale doit-elle représenter pour nous le symbole de l'alliance avec nos pires ennemis ?

UN POUVOIR EVOLUE IGNORE CE QUE LEGALITE VEUT DIRE.

Bien sûr, nous dira-t-on, il y a une légalité à respecter, une légitimité à sauvegarder, légalité et légitimité qui sont les fondements de tout pouvoir et de toute vie policée des nations. Cette objection peut, en théorie, paraître convaincante, mais l'est-elle réellement ? Est-on sûr qu'actuellement il existe une légalité et une légitimité au Congo ? A notre avis, la réponse à ces questions ne peut qu'être négative, à moins de tordre la signification de ces mots.

En effet, une des caractéristiques d'un pouvoir évolué est d'être totalement incapable de respecter la loi, même si cette loi a été édictée par le régnant lui-même, en personne. C'est comme si la loi ne représentait que la manifestation passagère d'une volonté passagère du pouvoir, c'est comme si la loi n'était que la manifestation d'une fantaisie que l'on oublie quelques moments après, et en fait la loi n'a ni ce caractère de permanence ni cette force de coercition ni enfin cette universalité qu'on lui trouve dans les pays de vieille démocratie.

C'est ainsi que bien souvent, des arrêtés sont pris expulsant les Ouest-africains, renvoyant les chômeurs dans l'oubliette qu'est l'intérieur du pays, réprimant sévèrement la corruption des fonctionnaires, condamnant à de lourdes peines la dilapidation des biens de l'Etat, interdisant la torture, stigmatisant les arrestations arbitraires et les enlèvements, vilipendant le tribalisme et les tribalistes, garantissant le droit à la vie ou d'autres beaux principes. Mais en fait, le pouvoir agit comme si ces lois et arrêtés n'existaient

pas, ou mieux comme si ces lois et arrêtés n'existaient que pour certaines catégories de la population, des « lois sur mesure » donc, destinées à permettre à tel ou tel autre grand du régime de disposer de la personne ou de la vie de qui lui plaît...

Pour s'en convaincre, je conseille vivement la lecture d'un document publié à Kinshasa en 1967 par le régime actuel et intitulé « La nouvelle Constitution Révolutionnaire », et de le confronter avec les actes posés par le même régime qui a rédigé ce document. Il existe dans ce document de quoi faire juger et condamner tous les profiteurs du régime actuel, à quelque titre qu'ils aient profité de ce régime.

En effet, l'article 2 stipule : « Tout pouvoir émane du peuple (!) qui l'exerce par ses représentants ou par voie de référendum. Aucune fraction du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ». Si tout le pouvoir émanait du peuple, quelle est donc la position juridique des auteurs du coup d'Etat qui l'assument actuellement ? Quels sont les représentants du peuple qui l'exercent en son nom ? Car en fait de parlement nous n'avons que la personne du régnant et sa parole de militaire. Dans quelle mesure peut-on sérieusement soutenir que le haut commandement militaire qui est censé exercer le pouvoir est devenu le peuple tout entier et non une infime fraction du dit peuple ? Dans quelle mesure un pouvoir dans lequel le parlement est réduit à la seule personne du régnant, l'exécutif se réduit aussi en fait à la seule personne du régnant et le judiciaire est pour ainsi dire inexistant, dans quelle mesure ne peut-on point parler de confiscation du pouvoir par un seul individu ?...

L'article 3 stipule : « Tout acte de discrimination raciale, ethnique ou religieuse, ainsi que toute propagande régionaliste susceptible de porter atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat ou à l'intégrité du territoire de la République sont prohibés. Toutes les autorités publiques congolaises ont le devoir de sauvegarder l'unité de la République et l'intégrité de son territoire ».

Si l'on s'efforce, par charité, d'oublier la campagne d'excitation raciale que fit la radio nationale, sous les ordres du régnant, en 1967, comment ne pas retenir ce fait que nul n'ignore et qui s'est passé au lendemain de la répression contre les étudiants l'année dernière. En effet, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, plus le président de la Cour constitutionnelle (!), le garant officiel de la constitution, plus un secrétaire général congolais d'une université congolaise, ont rédigé un tract en français, imprimé sur les presses du gouvernement et diffusé par des militaires à travers toute la ville de Kinshasa. Ce tract désignait une des tribus congolaises comme étant « l'ennemi national numéro un » (! ! !). Et alors, l'article 3, le garant de la constitution l'avait-il oublié ?...

En outre, peut-on sérieusement croire que les militaires qui ne reçoivent jamais de promotion et qu'on envoie en priorité au front à cause de leur origine tribale, les fonctionnaires qu'on révoque sous des prétextes qui ne cachent pas les motivations tribales de la décision, les étudiants qui

ne peuvent accéder aux études universitaires à cause de la fameuse politique des quotas de bourses par régions (!), politique visant en fait à interdire l'accès des études supérieures aux originaires de certaines régions, le peuple qui s'aperçoit de l'accaparement de tous les postes administratifs et économiques ainsi que de toutes les ambassades et l'armée par les originaires de la région du régnant... peut-on sérieusement croire que tout ce monde considère la fameuse constitution révolutionnaire et spécialement son article 3 comme respectés par ceux-là mêmes qui l'ont édictée ?...

L'article 6 affirme que : « Chacun a droit à la vie et à l'intégrité physique. Nul ne peut être soumis à la torture ni à des traitements inhumains ou dégradants. Nul ne peut être mis à mort si ce n'est dans les cas prévus par la loi et dans les formes qu'elle prescrit ».

Franchement parlant, on croirait rêver et bien des morts se retournent dans leur tombe en nous entendant réciter cet article. Signalons quand même ce fait tout à fait connu de tous qui est que le gouverneur du Katanga, après avoir mis à mort Mulaja Marcel dans d'affreuses tortures, lequel Mulaja était en mission officielle, après avoir fait fusiller une bonne poignée de militaires garde-frontières qui avaient osé demander l'identité de son épouse lors du passage de la frontière avec la Zambie, ce gouverneur reçut non un blâme, mais une promotion, il devint « **conseiller à la Présidence** » et il est plus que question qu'il assume le gouvernorat de la ville de Kinshasa, la capitale. Sans blague, le rêve est réalité.

Passons par pudeur sur toute la kyrielle d'articles, tous également violés en acte, passons aussi sur le curieux article 68 (Le Président de la République négocie et ratifie les traités et accords internationaux...) qui fait bon marché de l'existence de l'article 2 (tout pouvoir émane du peuple qui l'exerce par ses représentants...) et qui laisse sous-entendre que le Président pourrait en matière internationale tout se permettre, ses actes étant au-dessus de la loi, lui-même négociant et ratifiant ses actes... tout seul, comme un grand... passons aussi l'article 2 des dispositions transitoires qui fait que la nouvelle constitution existe et n'existe pas, elle existe dans la mesure où on la considère comme promulguée, elle n'existe pas dans la mesure où ses effets sont suspendus en attendant le 24 novembre 1970... passons tous ces articles aussi bizarres les uns que les autres pour constater seulement que le pouvoir actuel n'étant qu'un pouvoir évolué mais radicalisé, la légalité est réellement inexiste comme dans tout pouvoir évolué qui se respecte, et que le régime actuel semble trouver commode cette inexistence de légalité.

UN POUVOIR EVOLUE IGNORE ENCORE PLUS CE QUE LEGITIMITE VEUT DIRE.

En ce qui concerne la légitimité, c'est aussi une constante des pouvoirs évolués que de ne pas la reconnaître comme une exigence. En 1965, il existait une constitution, il existait un gouvernement légal, installé légalement par qui de droit ; donc, logiquement, il existait une manière légale d'accéder au pouvoir et une manière légale d'exercer

ce pouvoir. Et toute autre procédure était donc illégale et ne pouvait conférer une quelconque légitimité.

Mais le régnant actuel estime, souverainement (!), comme en 1960 déjà, pouvoir ignorer cette légalité-là, la seule qui aurait pu lui conférer un semblant de légitimité : un groupe d'hommes, jusque là inconnu du grand public, du peuple donc, s'empara de la radio nationale et affirma un beau matin qu'il était désormais le pouvoir parce qu'il en avait décidé ainsi. Dans ce cas, si la moindre parcelle de légitimité pouvait leur être reconnue, tout aventureur de grand chemin peut tenter sa chance, tout mercenaire disposant de suffisamment d'hommes de main pourrait aussi s'imposer, au besoin, en pendant publiquement quelques hautes personnalités pour intimider le peuple et le faire taire... tout au plus, on pourrait lui reprocher de ne pas être peint en noir... mais, avouons que ce n'est pas là un problème insoluble... Et alors, il n'y aura plus d'Afrique du tout, plus de pays indépendants... Non, nous sommes peut-être bêtes, mais pas au point d'avaler une si colossale monstruosité. Objectivement parlant, la légitimité n'existe pas pour le régime actuel, nous sommes devant un cas typique et flagrant d'usurpation de pouvoir...

Bien sûr, certaines bonnes âmes pourraient nous rétorquer que si au départ la légitimité n'était pas, elle va être acquise notamment par le biais des prochaines élections, manifestation irréfutable de la volonté populaire. C'est là tout justement une utopie, car que signifient les élections au Congo ? Déjà, la population a augmenté, au 31 décembre dernier, passant de 16 millions à 22 millions d'habitants, d'où un accroissement du nombre d'électeurs de 8 millions environ (plus de 50 %) ; déjà, comme tout le monde le sait, la principale préoccupation du régnant consiste à se demander s'il se fera élire à 99,95 % ou à 99,99 % des voix, d'une part et à chercher activement le procédé miracle qui lui permettra d'avoir un parlement pratiquement homogène du point de vue de l'origine des élus. Alors, que peut bien signifier cette farce électorale pour le peuple congolais ?

Tout au plus, ces élections ne pourront être qu'une « manipulation » adroite de l'opinion publique internationale qui pourrait y croire, mais sa signification, pour le peuple congolais et nous ses élites, ne dépasse pas celle d'un bon « carnaval pour rire ». D'ailleurs, il faut se souvenir que Moïse Tshombé abandonna le pouvoir quelque temps seulement après avoir obtenu les fabuleux 99,99 % des voix à des élections organisées et contrôlées par lui, sans que le peuple manifeste le moindre ressentiment. D'ailleurs aussi, il faut remarquer que les 99,95 % ou les 99,99 % entre lesquels on hésite actuellement, représenteront en fait 199,90 % ou 199,98 % vu le doublement du nombre d'électeurs. Et alors ! !...

TOUTE TYRANNIE DOIT ETRE COMBATTUE.

A ce propos, il est intéressant de considérer le mythe de la stabilité et du règne de l'ordre, mythe qu'utilisent les pouvoirs évolués pour se justifier et obtenir la caution de certaines démocraties véritables. Le règne de l'ordre peut-il être une fin en soi, pour un pouvoir ? Suffit-il à justifier

un pouvoir et à lui conférer une certaine respectabilité le rendant acceptable ? Si oui, alors la démocratie ne peut plus être qu'une dangereuse utopie et le régnant idéal ne peut être que le meilleur des disciples de Machiavel, exterminant trahieusement ses ennemis réels ou supposés comme tels, sans foi ni loi, et plongeant son peuple dans l'esclavage le plus vil.

Il faut noter à ce sujet que c'est dans les pays totalitaires, là où l'homme est le plus écrasé par une fantastique machinerie policière déshumanisante, que l'ordre le plus parfait règne. Ainsi le régime hitlérien a toujours maintenu l'ordre, les régimes racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie maintiennent aussi l'ordre, et mieux, le régnant actuel du Congo maintient un ordre apparemment plus parfait que celui régnant dans les pays européens : jamais de grèves, jamais de scandales, jamais de critiques du gouvernement ; rien, sauf un épais silence, le silence des cimetières la nuit, le silence de mort. Est-ce cela l'idéal démocratique ?...

Non, à notre avis, le règne de l'ordre ne peut se justifier que dans la mesure où cet ordre se trouve au service de la légalité et de la légitimité. Et malheureusement pour certains, ni la légalité ni la légitimité n'existent dans le Congo actuel. Le règne de l'ordre ne peut donc pas être une fin en soi ni une justification suffisante d'un pouvoir illégitime, bien au contraire, un règne de l'ordre qui ne serait pas au service de la légalité et de la légitimité, un règne de l'ordre qui ne serait que la couverture d'actes visant à asservir le peuple, un règne de l'ordre qui ne servirait qu'au maintien d'un pouvoir personnel au mépris des intérêts réels du pays, un tel règne de l'ordre n'est en réalité que la manifestation d'une puissante tyrannie, et à ce titre, est à combattre vigoureusement comme le mérite toute oppression. C'est là un devoir sacré pour tout citoyen conscient, c'est d'ailleurs ce que les résistants de ces pays ont fait pendant la guerre, face au règne de l'ordre nazi.

Dans ces conditions, peut-on valablement parler de stabilité au Congo ? Si d'aventure on en parlait, que vaut cette stabilité et pour combien de temps encore existe-t-elle ? Car il n'y a rien d'aussi dangereux que des pouvoirs basés sur une seule personne, il n'y a rien d'aussi dangereux que des garanties ne reposant que sur la parole de militaire d'un régnant ou se fondant sur une nouvelle constitution révolutionnaire qui existe et n'existe pas en même temps, car une malencontreuse crise cardiaque peut tout remettre en cause et.. ce serait peut-être une grande perte pour tout le monde.

LE REGNE DU LEOPARD.

Dans notre essai **ENTERRONS LES ZOMBIES**, nous avions signalé, en étudiant la situation actuelle, que nous nous trouvions réellement sous le règne du Léopard, tout jeu de mot mis à part. Nous n'allons pas revenir sur cette analyse qui fut faite sans trop nous préoccuper d'avancer des faits à l'appui des thèses défendues. Nous nous contenterons, ici, d'analyser systématiquement ce règne du Léopard de son instauration jusqu'à nos jours.

Pour ce faire, nous avons dû rendre cohérents tous les faits de ce règne et montrer comment, logiquement, ils se

tiennent. Deux faits semblent être capitaux : d'une part, la volonté d'établissement d'un pouvoir personnel, et d'autre part, les conséquences politiques de l'assassinat de la Pentecôte 66. Tous les autres événements s'y raccrochent d'une manière ou d'une autre, bien que pouvant admettre une autre explication plausible.

Cette simplification et coordination des événements nous semble la chose la plus indiquée si nous voulons être instruits par ces événements, si nous tenons à ne jamais plus revivre les mêmes aventures sinistres et si réellement nous souhaitons disposer d'une base permettant d'augurer de l'avenir.

L'ETABLISSEMENT DE LA DICTATURE PERSONNELLE DU REGNANT ACTUEL.

En 1965, avons-nous dit, le Congo était dirigé par le gouvernement Kimba, lorsque le groupe de Binza décida de passer à l'action et de faire un coup d'Etat. A cette époque, il faut se le rappeler, les forces lumumbistes, récemment défaites, s'étaient repliées dans les pays limitrophes du Congo tandis que les forces tshombistes victorieuses occupaient toute la Province Orientale et le Kivu.

Ces dernières forces, dont on ne pouvait minimiser la valeur, ayant réussi là où l'A.N.C. avait lamentablement échoué, étaient en proie à un violent malaise suite à l'éviction de Moïse Tshombe ; elles constituaient néanmoins un élément capital dont tout pouvoir devait tenir compte.

Ceci explique en partie l'attitude conciliante de la politique du gouvernement Kimba qui préféra tenter une réconciliation nationale enterrant globalement tout le passé. Ceci explique aussi la prudence du groupe de Binza, qui préféra faire endosser la responsabilité de son coup d'Etat par le haut commandement militaire de l'A.N.C., dans l'espérance que la discipline militaire, une des vertus principales des forces tshombistes les amènerait à la soumission si pas à une certaine neutralité. C'est ce qui advint effectivement.

Cet endossement de la responsabilité du coup d'Etat ne se fit pas facilement, l'armée exigea que sa tutelle sur le pouvoir soit effective et matérialisée au sein du gouvernement par la présence de certains militaires. Le groupe de Binza louvoya et parvint à réduire cette présence à la seule personne du Premier Ministre, le Général Mulamba, alors que des jeunes officiers, particulièrement tentés par le pouvoir recevaient des postes de gouverneur militaire (doublant le gouverneur civil) ou d'autres babioles. Ce fut donc le Général Mulamba qui eut à représenter et à matérialiser la tutelle militaire au sein du nouveau pouvoir, son éviction sera donc une manière de rejeter cette tutelle.

La caution du haut commandement joua pleinement son rôle vis-à-vis des forces katangaises disséminées dans l'Est du pays : elles restèrent calmes. Bientôt, le groupe de Binza décida à liquider ces forces gênantes qui l'avaient forcé à se réfugier sous la tutelle de l'armée et à rejeter cette non moins gênante tutelle de l'armée. Il y eut alors la provocation de Kisangani (tentative de désarmement des Katangais), un début de mutinerie des Katangais contre le Mont-Stanley (résidence du Président de la

République et siège de l'état-major de l'armée), les longues négociations menées par le représentant de l'armée au sein du gouvernement, le Général Mulamba, Premier Ministre, la reddition des forces katangaises de Tshimpola, la proclamation solennelle d'une amnistie générale garantie par la parole de militaire du porte-parole du groupe de Binza, la répartition des Katangais dans divers camps militaires, en petits groupes, et leur égorgement, l'un après l'autre.

Les forces katangaises n'étaient pas pour autant totalement détruites, aussi l'année suivante, en 1967, les troupes mercenaires, recrutées par le régnant actuel mais fidèles à Moïse Tshombe, furent à leur tour attaquées. Malheureusement pour le régime, ces troupes le ridiculisèrent au point que cela en devint écœurant : le régnant appela à son secours tous les pays du monde contre la centaine de mercenaires qui se promenait de Bukavu à Kisangani comme si dans le pays il n'existaient point d'armée. Finalement, des négociations secrètes décidèrent les mercenaires à quitter Bukavu pour le Ruanda...

Une fois les forces katangaises éliminées de la scène nationale, le régnant profita de l'absence du Premier Ministre Mulamba, parti en mission officielle en Zambie, pour rejeter la tutelle de l'armée, suivant une technique typique du Léopard. Dès lors ce fut la dictature, une dictature personnelle, une dictature sans partage qui finit par ensanglanter le pouvoir.

L'ASSASSINAT DE LA PENTECOTE ET SES CONSEQUENCES.

Tout au début de 1966, le régnant actuel, peut-être dans le but de renforcer son pouvoir, peut-être simplement en suivant un penchant naturel dont la première victime fut Patrice Emery Lumumba, décida, sur un prétexte des plus futiles, d'assassiner publiquement quelques hautes personnalités du pays : le Premier Ministre et trois des plus importants ministres du gouvernement qui venait d'être destitué : c'est l'assassinat de la Pentecôte 1966. Cet événement fut d'une grande importance pour l'évolution du régime, car tous les autres faits n'en sont que des conséquences.

En effet, l'assassinat de la Pentecôte 66 qui consista en la pendaison sur la place publique du Premier Ministre et de trois de ses principaux ministres du gouvernement fraîchement destitué, provoqua une réelle panique dans tous les milieux congolais, car cet assassinat, par son caractère odieux et gratuit, portait en soi un message, message que tous les Congolais comprirent parfaitement bien. Le régnant faisait, en effet, savoir jusqu'où il pouvait s'abaisser pour se maintenir en place, il faisait remarquer en même temps qu'il n'avait, pour ce faire, besoin d'aucun prétexte, seul son bon vouloir tenait désormais lieu de garantie pour tout le monde. Et cela fut bien compris.

La première conséquence fut la liquéfaction de toutes les institutions. Le parlement avait entretemps été fermé, l'administration, à tous ses échelons estima n'avoir rien d'autre à faire qu'à se contenter d'exécuter les quatre volontés du régnant, la justice abdiqua pratiquement de sa

charge, le régnant tenta de la remplacer par une justice sommaire dite militaire, qui acheva de supprimer le peu de justice qui existait encore. En fait, plus aucune institution ne fonctionna, tout le monde se réfugia derrière les ordres du régnant que souvent on omettait d'éclairer et d'appliquer. Cette évolution se précipita lorsque le régnant se mit à bouleverser les structures existantes, à permute continuellement les fonctionnaires sans tenir compte ni de leur compétence ni de leurs aptitudes, et enfin, lorsqu'il s'avéra que toute cette agitation n'avait qu'un seul but : « augmenter le poids politique des originaires de la province du régnant dans les institutions nationales tant économiques que politiques », une colonisation du Congo par la Forêt Vierge en somme.

La seconde réaction est ce qui fut dénommé le parapluie nationaliste. Les intellectuels nationalistes se sentirent particulièrement menacés par la manifestation d'une telle volonté de la part des transfuges du nationalisme qui constituaient le groupe de Binza et dont les intentions, maintes fois répétées à l'égard des nationalistes authentiques et fidèles, laissaient présager le pire. De deux solutions l'une : ou bien s'écartez du pouvoir que l'on savait foncièrement hostile et se faire massacrer dans les jours qui suivaient, ou bien « ceinturer » le pouvoir pour l'empêcher de nuire, l'absent ayant toujours tort, le présent pouvant toujours se défendre.

C'est cette dernière option qui l'emporta, le régnant eut droit à un cabinet d'intellectuels nationalistes dévoués qui l'amena à déclarer Lumumba héros national, à baptiser la plus longue et spacieuse avenue de Kinshasa du nom de Patrice Lumumba, à poser la première pierre du monument consacré à la mémoire de Patrice Lumumba et pour peu, Kisangani allait changer de nom et s'appeler Lumumba. En outre, ces intellectuels qui ne pouvaient se faire à l'idée qu'un jour les nationalistes soient contraints légalement de faire partie du même parti politique que les traîtres du groupe de Binza, intervinrent vigoureusement pour qu'il soit prévu la possibilité d'un second parti politique, à côté de celui du régnant. Ce second parti devant bien sûr être le parti nationaliste unifié. Et cela fut inscrit dans le document intitulé nouvelle constitution révolutionnaire (article 4).

Malheureusement pour ces intellectuels nationalistes, le régnant en arriva à se croire nationaliste, il proclama une amnistie super-générale, souhaita le retour au pays des forces nationalistes lumumbistes et même leur intégration dans l'A.N.C... En outre, le régnant voulut faire de la surenchère nationaliste, confondit nationalisme et nationalisation et se fourvoya pitoyablement dans le guêpier de l'affaire Union Minière. Et c'est alors que craqua le fameux parapluie nationaliste, dont le but, qui fut atteint, fut de permettre aux nationalistes de détourner la furie sanguinaire du régnant.

LE PARAPLUIE P.N.P. OU TROISIÈME CONSEQUENCE DE L'ASSASSINAT DE LA PENTECÔTE 66.

Les P.N.P., la classe des évolués donc, et tous ceux qui ne se sentaient point en sécurité devant la menace et l'arbitraire des tribunaux militaires réprimant la corruption

et la prévarication (souvent sans produire des preuves ni permettre à la défense de s'exercer), ne restèrent pas inactifs, ils tentèrent eux aussi de se constituer un parapluie destiné à les protéger et ce parapluie fut successivement dénommé C.V.R. puis M.P.R.

En effet, les intellectuels nationalistes, en « ceinturant » le pouvoir, espéraient se trouver protégés ne fut-ce que par le fait de « communier » au même idéal nationaliste que le régnant. Pour les P.N.P., le fait de se transformer en militants « dévoués » du parti du régnant, devait garantir leur sécurité ne fut-ce que parce que logiquement et politiquement le régnant n'allait pas saper ses propres assises en liquidant ses propres militants. C'est pour cette raison que le M.P.R., officiellement dénommé Mouvement Populaire de la Révolution ou Mouvement pour la Révolution fut travesti par le peuple en mouvement des profiteurs du régime, ce qui en rendait bien la nature.

Toutefois, la création du M.P.R. ne fut pas seulement le fait des P.N.P. cherchant un parapluie, il y a aussi à considérer le désir du régnant lui-même d'élargir la base politique de son pouvoir par un appui des masses. Les troubles survenus dans l'armée suite à la volonté de liquidation des forces katangaises intégrées dans l'A.N.C., celles consécutives au rejet de la tutelle de l'armée par l'éviction du Général Mulamba, tout cela faisait que dans l'A.N.C. existaient des tensions très fortes : le régnant était de plus en plus contesté et des bruits concernant d'éventuels coups d'Etat militaires, véritables ceux-ci, circulaient sur toutes les bouches. Aussi un soutien populaire aussi massif que possible était plus que souhaité pour renforcer le régime chancelant. C'est donc de la conjonction de ces deux éléments, recherche d'un parapluie par les P.N.P. et recherche d'un appui populaire par le régnant, que naquit le M.P.R.

L'ATTITUDE POPULAIRE : L'HYPOCRISIE.

Le M.P.R. fut en son début une véritable déception pour le régnant et ses promoteurs. Il ne rencontra pas d'adhésion auprès du peuple, tant et si bien que ce parti dut faire de l'affiliation au M.P.R. le préalable à tout acte public important. La carte de membre du M.P.R. était exigée pour l'achat d'un billet d'avion, l'embarquement sur un bateau, l'embarquement sur un train ou simplement pour pouvoir voyager... la carte de membre du M.P.R. fut exigée pour l'obtention d'une bourse d'études, pour l'engagement au service de l'Etat, pour l'inscription d'une maison qu'on venait d'acquérir, pour être simplement servi par l'administration, pour avoir le droit de garder sa fonction, pour se faire soigner à l'hôpital et même pour pouvoir vendre au marché. En somme la carte du parti se substituait à la carte d'identité, ceux qui ne l'avaient pas étaient soumis à des brimades, malversations et autres caresses policières... Et tout ceci c'est le présent actuel.

Aussi le peuple, adoptant une tactique traditionnelle qui consiste à « laisser passer l'orage » pour mieux vivre après, décida de s'affilier en masse au M.P.R., tout le monde devint membre du M.P.R., même moi, j'achetai une carte à la section de Kalamu, il ne servait en effet à rien d'attirer

sur moi les foudres du régnant. Dans ces conditions, il y a lieu de s'interroger sérieusement sur ce que peut bien représenter un tel parti. Un parti qui ignore la démocratie en son sein, un parti dont la doctrine se réduit à l'approbation des fantaisies du régnant, un parti enfin qui regroupe toute la population congolaise, y compris moi-même. C'est une vaste farce dont la dupe n'est sûrement pas le peuple...

L'ATTITUDE DES INTELLECTUELS.

L'attitude des intellectuels, qu'ils soient encore sur les bancs des écoles ou qu'ils aient déjà terminé leurs études, a, à mon avis, toujours été fort hybride, en ce sens que de tout temps, il s'est toujours trouvé une fraction consciente et qui se pose des questions d'une part, et une fraction opportuniste prête à collaborer avec le régnant du moment. Il y eut ainsi parmi les intellectuels, des collaborateurs d'Adula et des anti-Adula, il y eut des collaborateurs de Tshombe et des anti-Tshombe, il existe, et ce n'est un secret pour personne, des collaborateurs du régnant actuel et des intellectuels qui lui sont opposés.

Ce phénomène est en soi une excellente chose, je répète, une excellente chose, parce que l'intellectuel étant par définition celui qui pense, s'interroge sur la situation et médite, il est tout à fait naturel et normal qu'il ne soit pas du même avis que son camarade, il est tout à fait naturel et normal qu'il puisse avoir sur une situation donnée, une opinion personnelle, parfois totalement différente de celle de tous les autres intellectuels : c'est là le fruit normal de toute liberté de pensée et c'est là aussi le signe d'une véritable vitalité de l'esprit au sein d'une intelligentsia.

Pour nous, nationalistes congolais, la pluralité des tendances et la complète liberté d'expression sont des dogmes auxquels nous sommes très attachés, parce que nous estimons que l'embigadement de toute une intelligentsia dans une seule opinion ne peut que conduire à la mort de l'esprit. Toutefois, cette bonne chose qu'est l'existence d'opinions différentes parmi les intellectuels cesse d'être une bonne chose du moment que ces divergences proviennent d'un opportunisme de mauvais aloi, d'un goût fort douteux pour l'argent, pour les plaisirs ou, plus grave, que ces divergences soient inspirées par des considérations très basses, inavouables, telles la haine, la jalousie ou le tribalisme... Car alors, il y a prostitution de l'intellectuel, il y a transformation de l'intellectuel en évolué. Et cela est inacceptable.

Parler de transformation d'un intellectuel en évolué, dans la période actuelle, alors que le monde colonial qui a façonné l'évolué n'existe pas, peut paraître paradoxal, et pourtant c'est là une réalité. En effet, le mot évolué représente pour nous des personnes dotées d'une certaine mentalité, des personnes adoptant une certaine attitude vis-à-vis de leur peuple et de leur pays, des personnes communiant au même idéal que les évolués qui ont existé avant l'indépendance. C'est donc plus une conformation de l'esprit qu'une liste de personnes ayant mérité ce titre dans le passé. Il s'ensuit donc qu'une personne, même fort

instruite, même dotée d'un vaste diplôme universitaire, peut parfaitement être qualifiée d'évolué, dans la mesure où elle adopte l'idéal évolué et y conforme son comportement. De même, une personne, universitaire ou non-universitaire, l'instruction n'intervient donc pas, et même une personne qui dans le passé aurait pu mériter le qualificatif d'évolué, peut parfaitement bien être considérée comme intellectuelle consciente, dans la mesure où étant mûrie par l'épreuve de la vie, ayant médité et méditant sur la condition de son peuple, cette personne en arrive à répudier l'idéal évolué pour adopter l'idéal nationaliste avec toute sa richesse de tendances. Ainsi le paradoxe n'est pas paradoxe.

L'attitude des intellectuels, pour hybride qu'elle soit, a néanmoins toujours été nettement réservée vis-à-vis des pouvoirs évolués et souvent elle fut empreinte d'une forte hostilité à leur égard. Lorsque s'installa le régime actuel, cette hostilité était de mise, mais lorsque le parapluie nationaliste fut déployé, les intellectuels, plus spécialement les étudiants, décidèrent de collaborer avec le régime et franchement parlant, ils se montrèrent souvent d'un zèle qui nous faisait sourire parce que nous savions que fondamentalement, le pouvoir évolué radicalisé qu'est le régime actuel était non seulement incapable de se démocratiser pour être en harmonie avec le comportement naturel de l'intellectuel étudiant, mais en outre, qu'il était fondamentalement incapable de satisfaire les aspirations permanentes de l'intellectuel congolais notamment, sa volonté de participer pleinement à la vie de la nation, tant dans le domaine politique que dans le domaine social et économique, sa volonté de remplir pleinement la fonction sociale de l'intellectuel qui est de s'interroger sur la situation et de formuler des ébauches de solution.

Cette incapacité du régime tenait donc non pas à une quelconque mauvaise volonté de la part du régnant ou de son entourage, comme l'ont pensé certains esprits simples, non, cette incapacité tient à l'essence même du régime, à son caractère de pouvoir personnel, à sa nature de dictature poursuivant des fins personnelles. Aussi, il ne fut pas étonnant de voir les étudiants reprendre lentement leur attitude hostile vis-à-vis du pouvoir évolué et finir par se faire massacrer comme des vulgaires hors la loi.

A notre avis, toute collaboration durable entre les intellectuels et les pouvoirs évolués, présents et à venir, est devenue totalement impossible, ou mienx est inconcevable, car leur idéal, qui est un idéal nationaliste, ne souffre pas les compromissions auxquelles les pouvoirs évolués veulent soumettre notre intelligentsia. Aussi estimons-nous que le rôle des intellectuels congolais doit être similaire à celui du petit clergé français qui lors de la Révolution de 1789 servit de support aux nouvelles idées, leur rôle doit être similaire à celui des petits instituteurs français qui patiemment firent du peuple semi-royaliste français, un peuple profondément républicain. C'est là une noble tâche qui est au surplus plus capitale que la production de martyrs, car les martyrs cessent de lutter...

L'ATTITUDE DES MILITAIRES.

L'attitude des militaires fut, elle aussi, flottante, parce que les militaires ont été et sont tiraillés entre leur devoir de discipline et la conscience qu'ils ont de se porter garants d'une situation qu'ils désapprouvent. Leur malaise a été fort accentué ces derniers temps par le sentiment qu'en leur sein se pratiquerait une politique tribaliste, favorisant certains et opprimant d'autres, politique qui a conduit à la liquidation physique des Katangais après leur reddition et leur amnistie, politique qui pourrait conduire à la liquidation physique d'autres militaires pour raisons régionales...

La pendaison d'Anany, ancien militaire et ancien ministre de la Défense, comme un vulgaire civil, l'expédition du général Mulamba au bout du monde et bien d'autres facteurs, sont ressentis par beaucoup comme autant d'atteintes à la solidarité des militaires. Aussi sommes-nous fort angoissé par ce que pourrait être l'attitude des militaires, non pas celle des membres du Haut Commandement, mais celle des caporaux et des deuxièmes classes, lorsque le terme du règne du Léopard sera arrivé. L'avenir pourrait nous réservé bien des surprises.

L'EVOLUTION DU GROUPE DE BINZA.

En étudiant cette période du règne des évolués, il est important d'étudier parallèlement l'évolution du groupe dit de Binza, dont le régnant actuel ne fut au début que le porte-parole.

Le groupe de Binza (Binza est un quartier de Kinshasa) fut constitué en 1960 par certaines personnalités congolaises qui avaient personnellement une responsabilité écrasante dans la mort de Patrice Emery Lumumba, en vue de résister au bloc nationaliste. Très rapidement, le groupe de Binza, profitant du chaos qui régnait dans le pays, se constitua en gouvernement occulte, contrôlant l'armée, la sûreté nationale et les finances de l'Etat, sans omettre les contacts avec les pays étrangers.

Dès 1960, tous les milieux politiques congolais eurent à compter avec le groupe de Binza, ce gouvernement occulte recourait, en effet, aux enlèvements suivis d'assassinat et de disparition des corps. Les nationalistes perdirent alors beaucoup des leurs enlevés en plein jour. Le gouvernement Adula eut souvent maille à partir avec ce groupe qui finit lentement par le contrôler et le conduire à la faillite.

Sous le gouvernement Tshombe, une lutte à mort s'engagea entre le groupe et le Premier Ministre Tshombe, et Kinshasa fut le théâtre d'enlèvements suivis d'assassinats des partisans des deux partis, mais en fin de compte, c'est Tshombe, le Premier Ministre, qui dut partir. Le gouvernement Kimba ne résista pas non plus à la pression du groupe de Binza finit par décider de passer au premier plan, de sortir de l'ombre de la manière que nous avons décrite précédemment.

Lors du coup d'Etat de 1965, les objectifs du groupe étaient simples : éliminer toutes les forces hostiles au groupe ou pouvant le devenir dans un avenir prévisible, aux fins d'instaurer un règne sans fin. D'où la lutte contre les forces katangaises, lutte qui se prolongea aussi contre

les civils katangais ; d'où le rejet de la tutelle des militaires ; d'où la lutte contre le peuple congolais auquel il fallait apprendre à devenir un peuple d'esclaves ; d'où toutes les ignominies, qui ne font que prolonger une longue liste commencée en 1960, et sur lesquelles je ne vais pas revenir.

L'assassinat de la Pentecôte 66, assassinat décidé par le seul régnant, violent ainsi la règle d'humanité en vigueur au sein du groupe, la proclamation de Patrice Emery Lumumba comme héros national et surtout l'humiliation publique que le régnant fit subir à ses camarades binzaboys en les conviant à assister à la pose de la première pierre du monument dédié à la mémoire de leur victime Patrice Emery Lumumba et enfin, le caractère nettement personnel donné au pouvoir, tout cela fit que lentement le groupe commença à se désagréger, pour le plus grand bien de la patrie.

Fin 1966, le groupe tenta de récupérer sa cohésion notamment en entourant le régnant et en le poussant dans l'aventure tragi-comique de la nationalisation de l'Union Minière, aventure décidée sur un coup de tête, sans aucune préparation et dans laquelle l'échec ou la réussite dépendaient d'un des membres du groupe de Binza, chargé de constituer le capital de la nouvelle société. Bien vite, il apparut qu'on assistait à un jeu dangereux destiné à alimenter la propagande du régime, car rien de concret ne fut fait dans le sens d'une véritable nationalisation que ce soit en matière de constitution d'un capital de remplacement, ou en matière de véritable prise de contrôle de la nouvelle société.

L'échec de cette affaire, échec prévisible, eut toutefois deux conséquences graves, les intellectuels nationalistes furent éloignés du régnant et paradoxalement, l'intensification de la tension entre le régnant et ses amis du groupe qu'il soupçonnait d'avoir tenté de le jeter dans un traquenard. Cette tension ne cessa dès lors pas d'enfler jusqu'au jour où elle conduisit à la rupture du groupe de Binza, rupture dont toutes les conséquences ne sont pas encore complètement tirées.

LES FORCES NATIONALISTES.

Cette revue des forces en présence actuellement au Congo serait incomplète si nous ne signalions pas l'existence des forces nationalistes, leurs efforts actuels de regroupement et la maturité qu'ils ont acquise en tirant les conséquences de leur défaite de 1965. Aussi, malgré les apparences, leur rôle dans le proche futur risque d'être énorme, car sans la force unificatrice de l'idéal nationaliste, la psychose tribaliste que nous vivons actuellement pourrait faire courir au Congo de grands risques...

CONCLUSIONS.

Lorsqu'on fait le bilan de l'action des pouvoirs évolués, on constate avec effroi que les grands problèmes nationaux ne sont pas résolus. Notre société nationale est, en effet, affectée d'un certain nombre de tensions dont la solution conditionne l'existence même de la nation congolaise. Tant que ces tensions n'auront pas été résolues comme il se

doit, on ne peut pas parler de nation véritable au sens propre du mot.

J'aurais bien voulu, en terminant cet exposé, pouvoir vous développer en détail ces tensions et vous montrer comment, grâce à la méditation, nous nationalistes, avons fini par trouver la manière correcte de les résoudre ; j'aurais bien voulu vous parler de la tension individu-clan, tension qui bien souvent constitue un frein économique indéniable ; vous parler de la tension tribu-Etat, tension provenant du fait que l'Etat ne remplit pas son rôle, tant dans le domaine sociale que politique et économique, et qu'il laisse ainsi la tribu se substituer à lui et persister ;

j'aurais aussi voulu vous parler de la tension campagne-ville ; de la tension économie moderne - économie de subsistance...

J'aurais aussi bien voulu traiter des problèmes sociaux et spécialement économiques qui se posent à notre pays, montrer que depuis l'indépendance, malgré la manipulation des chiffres que fait le régime, la société congolaise s'apauvrit continuellement et se dégrade moralement ; mais nous sommes tenus par le temps.

Que vive le Congo éternel et uni, que vive la vraie indépendance.

**